

**PROGRAMME DE RECHERCHE**  
**« POLITIQUES PUBLIQUES ET PAYSAGES**  
**ANALYSE, EVALUATION, COMPARAISONS »**

**Rapport final de Synthèse**  
**Juillet 2003**

**LE RETOUR A LA RUE : ENTRE PAYSAGES ET USAGES**  
**RUE DES CASCADES ET RUE DE L'ERMITAGE**  
**BELLEVILLE, PARIS**

**Eric CHARMES**  
**39 rue de Bagnolet, 75020 PARIS**  
**tél./fax : 33 1 44 93 42 75**  
**mail : charmes@msh-paris.fr**

## **1. OBJECTIFS ET DEMARCHE**

Le but de cette proposition de recherche était d'évaluer les politiques publiques de traitement paysager des rues résidentielles parisiennes et, plus largement, d'examiner les effets sociaux et paysagers du retour à la rue. La première phase de la recherche a consisté à identifier la place du paysage dans la genèse des règlements d'urbanisme parisiens. Il s'agissait de mettre en évidence les modèles urbains véhiculés par le regard paysager, ainsi que les enjeux sociaux de ce regard. Une attention particulière a ainsi été portée à l'idée que le lien spatial pourrait être ferment de lien social.

Dans une deuxième phase, une évaluation a été conduite pour mesurer l'adéquation aux aspirations et aux pratiques des riverains des aménagements réalisés et des règles d'urbanisme mises en place au nom du paysage. L'étude a été menée sur deux rues de l'un des rares secteurs de faubourg parisien intégré dans la carte des tissus constitués du POS de 1977, le secteur Mare et Cascades. Le plan d'aménagement de ce dernier, conçu par Antoine Grumbach, présente en effet l'intérêt de constituer une référence majeure des interventions contemporaines sur les tissus de faubourg, toujours en pleine transformation, notamment dans les communes de première couronne. Dans ce secteur, la rue des Cascades a été privilégiée. Pour mettre en perspective les données recueillies, un travail complémentaire a également été mené sur la rue de l'Ermitage.

La méthode retenue a été celle des parcours commentés. Nous avons demandé à des riverains d'effectuer une visite guidée de leur rue afin d'évoquer leurs pratiques quotidiennes et de livrer leurs opinions et commentaires sur l'environnement bâti. 21 parcours ont ainsi été réalisés, 15 rue des cascades et 6 rue de l'Ermitage. Ces parcours ont été accompagnés de prises de vues (dont près d'une centaine figurent dans le rapport) et ont été complétés par une observation de nature éthologique des comportements.

## **2. LE DEROULEMENT DU PROJET**

### **2.1. Les partenaires**

Comme cela était prévu dans le projet initial, cette recherche a été réalisée seul, sous la tutelle de Françoise Dubost. Nous la remercions pour sa présence et pour son soutien.

### **2.2. Difficultés rencontrées**

Les principales difficultés rencontrées ont été d'ordre administratif. Ce ne sont pas les personnes (bien au contraire) mais le mécanisme choisi pour la mise en place du financement qui est en cause. Ce travail a en effet été réalisé en tant que post-doctorant et le financement octroyé constituait notre unique source de revenus pour ce travail.

Or les modalités de mise en place du financement ont été particulièrement contraignantes : déblocage du budget par tranches annuelles de 30 %, avec possibilité de paiement une fois par an, sans compter qu'une fois établi l'état des dépenses pour l'année écoulée (au 15 décembre), il a parfois fallu attendre six mois pour être payé. L'association par l'intermédiaire de laquelle j'ai travaillé a certes pour vocation de faire des avances, mais celles-ci ne peuvent aller au-delà de 4 500 euros, sur une période maximale de quelques mois.

### **2.3 Conformité des réalisations au planning initial**

Les résultats obtenus nous semblent tout à fait conformes aux objectifs initiaux de la recherche.

Le retard pris est lié aux difficultés de financement évoquées ci-dessus : comme il nous était difficile de découper en tranches d'un tiers notre recherche, il a fallu attendre que la ligne budgétaire mise à notre disposition par le CEMAGREF soit abondée à plus de 50 % pour véritablement commencer la recherche, soit la fin de l'année 2001.

La recherche a également été retardée par la nécessité de faire valider le choix des rues étudiées et la méthode par le secrétariat technique permanent. Des désaccords de fond mais aussi des malentendus ont en effet conduit ce dernier à refuser deux propositions de terrain que nous lui avons soumises. Il faut toutefois reconnaître que la suggestion de travailler sur la rue des Cascades a été une très bonne idée. Ces échanges ont donc été fructueux.

Sur le plan méthodologique, le projet initial ne prévoyait pas de donner la parole aux habitants et l'observation éthologique devait au départ constituer l'essentiel de la recherche. La nécessité d'inverser cet ordre de priorité s'est vite imposée. Il convient de souligner que cela a exigé un surcroît significatif de travail par rapport à ce qui était prévu dans le projet initial.

## **3. LES RESULTATS**

### **3.1 Résumé des acquis**

Cette recherche rappelle pour commencer que la rue est l'alpha et l'oméga de l'urbanisme du vingtième siècle. Celui-ci a en effet oscillé entre le « il faut briser la rue-corridor » du Corbusier et le retour à la rue. Ce caractère central de la figure de la rue s'explique par le fait qu'elle cristallise de nombreuses problématiques : d'un côté celle du paysage, avec derrière elle deux questions, celle de la composition urbaine et celle de l'identité de la ville et de ses

habitants ; d'un autre côté celle des pratiques, avec là encore une double problématique, celle des espaces publics et celle de la vie de quartier.

Aujourd'hui, tant du point de vue des pratiques que du point de vue paysager, la rue semble avoir triomphé des attaques du modernisme et est devenue le principal élément constitutif de la ville idéale. Il s'agit cependant d'une victoire à la Pyrrhus. Sur le terrain en effet, l'éclatement de la rue prôné par la Charte d'Athènes et les CIAM paraît avoir triomphé. Dans les périphéries des villes contemporaines, la rupture avec le modernisme demeure très limitée. La vie quotidienne y correspond plus que jamais à celle rêvée par les urbanistes du début du siècle dernier. Pour la plupart des banlieusards et des périurbains, les espaces extérieurs à leur logement sont la rue de desserte, l'autoroute et le centre commercial.

Doit-on en conclure que la rue n'est qu'une image dont la valeur doit être mesurée à l'aune de l'attention portée aux centres historiques ? La rue ne serait-elle plus qu'un élément de décor, dont la mise en valeur dans des centres muséifiés ne se distinguerait guère des pastiches plus ou moins habiles offerts par les centres commerciaux et les parcs à thème ?

L'hypothèse est d'autant plus séduisante que cette recherche montre qu'à Paris, les politiques publiques paysagères procèdent largement d'une logique patrimoniale et esthétisante. Il s'agit avant tout de préserver le patrimoine historique et d'imprimer sur tous les quartiers de la capitale une même image « parisienne ». L'ensemble du paysage de la capitale se trouve ainsi évoluer vers une image idéale faite de régularité et d'uniformité et incarnée par le boulevard haussmannien. Cette image peut plaire aux touristes ou aux entreprises en quête d'une terre d'accueil pour leur siège social. Toutefois, les réticences, pour ne pas dire la résistance des associations de quartier devant les projets immobiliers et les grandes opérations d'urbanisme suggèrent que ce point de vue n'est pas toujours partagé par les habitants.

L'étude menée dans les deux rues résidentielles que sont la rue des Cascades et la rue de l'Ermitage confirme que, malgré les efforts faits depuis le début des années 1990 avec les POS de quartier, la politique urbanistique actuelle demeure en décalage avec les exigences des habitants des anciens faubourgs de Paris.

Ces derniers se préoccupent avant tout d'échappées visuelles et de verdure. Ces exigences ont beau être simples et légitimes, elles sont largement ignorées. Pire, elles sont plutôt incompatibles avec l'alignement automatique des façades sur rue et avec le camouflage systématique des murs pignons. La volonté d'harmoniser le paysage des rues de la capitale apparaît donc en contradiction avec les demandes locales. Des efforts ont certes été faits sous la pression insistante des associations. Mais les arrangements locaux proposés avec les POS de quartier restent très en deçà des attentes.

Il faut rappeler que ces exigences habitantes avaient été à la base du programme moderniste. Le « il faut briser la rue-corridor » du Corbusier ne renvoyait pas seulement à des exigences fonctionnelles et hygiénistes, il exprimait également des exigences paysagères (ouvrir le champ visuel).

L'erreur de l'urbanisme moderne a surtout été d'oublier la valeur anthropologique de l'habiter. Dans la Charte d'Athènes, l'habiter est en effet réduit à la fonction du logement. Or le rapport au logement n'est pas seulement fonctionnel, il est aussi identitaire et affectif. Par surcroît, la question de l'habiter ne se réduit pas à celle du logement : on habite autant un immeuble, qu'une cage d'escalier, une rue, un quartier ou une ville... Chacun de ces espaces renvoie à des pratiques et à des rapports identitaires et affectifs différents.

L'une des dimensions essentielles de ce rapport à l'environnement est ce qu'à la suite d'Anthony Giddens, nous avons appelé la « sécurité ontologique ». Ce sentiment de sécurité

résulte de plusieurs facteurs, dont la capacité à s'identifier à une partie de la population de son quartier n'est pas le moindre.

Un autre facteur joue également un rôle important : la familiarité. Or, cette recherche montre les rues résidentielles jouissent sur ce plan d'un avantage significatif : la canalisation des flux piétonniers. Celle-ci favorise la familiarisation tant avec l'environnement bâti qu'avec les riverains. A l'inverse, l'espace libre du grand ensemble laisse les flux piétonniers s'égailler. La familiarisation visuelle avec la population riveraine est donc plus lente et plus difficile (mais néanmoins pas impossible). L'idée courante que l'échelle du grand ensemble est inhumaine n'exprime pas autre chose.

L'efficacité de cette canalisation des flux est certes limitée et bien d'autres facteurs, de nature plus sociologiques, interviennent dans la construction de la relation à l'environnement proche. Il n'empêche, la forme de la rue ne doit pas être négligée. Son efficacité est au reste renforcée par la présence de locaux d'activité le long des parcours piétonniers. La faible hauteur des bâtiments et la plus grande proximité physique entre les pièces d'habitations et la rue jouent également un rôle significatif.

La canalisation des flux piétonniers favorise aussi le contact entre les riverains. La répétition des croisements produit dans un premier temps de la reconnaissance visuelle. Dans un second temps, cette dernière peut éventuellement déboucher sur un échange verbal, surtout si un petit événement vient perturber le cours des choses et délier les langues.

Là encore cependant, la forme viaire n'est qu'un facteur déterminant parmi d'autres. Adresser la parole à un passant ne saurait être un effet de l'espace, il faut y être disposé et, pour qu'un échange se produise, il faut également que la personne interpellée soit disposée à répondre. Ces dispositions sont déterminées en dehors de l'espace de la rue, par l'histoire personnelle de chacun. Les observations réalisées dans cette recherche souffrent au reste d'un biais sur ce sujet. Dans les deux rues étudiées en effet, les gens étaient dans des dispositions particulièrement favorables à l'égard du contact avec autrui. A Belleville, particulièrement parmi les populations qui embourgeoisent le quartier, la convivialité est une norme très répandue et beaucoup de gens s'efforcent d'agir de manière à mettre cette norme en accord avec leurs actes.

D'une manière plus générale, si, en matière de convivialité, la rue semble se distinguer du grand ensemble, l'effet spatial est fortement épaulé par les normes de comportement et les représentations sociales attachées à chacun de ces espaces. Alors que le grand ensemble est associé aux notions de froideur et d'anonymat, la forme de la rue traditionnelle est fortement associée à l'idée de convivialité. Dans les rues résidentielles, cette association renforce la disposition des passants à s'adresser la parole.

Cette association résulte-t-elle de l'épreuve des faits, c'est-à-dire des qualités spatiales propres à la rue ? Cette recherche n'apporte pas de réponse définitive à cette question : la rue traditionnelle renvoie à l'image du quartier populaire convivial pour des raisons au moins autant liées à l'histoire tourmentée du mouvement moderne et des rénovations, qu'au pouvoir de détermination des formes urbaines.

L'exigence de convivialité locale doit quant à elle être interprétée hors de la dichotomie entre le quartier communautaire qui étoufferait l'individu et la ville dont l'air rendrait libre. Cette opposition héritée de la sociologie classique ne permet plus de penser correctement les dynamiques urbaines contemporaines. Le lien social local n'équivaut plus à un contrôle social : la norme dans les relations de voisinage est du reste de contrebalancer la proximité par la distance. Plus fondamentalement, dans la perspective développée par Michael Walzer ou d'une autre manière par Anthony Giddens, il faut percevoir les relations de voisinage comme une manière de s'assurer une base pour développer son individualité et profiter pleinement

des opportunités de construction de soi offertes par la ville, sans pour autant tomber dans ces pièges (dont la dépersonnalisation n'est pas le moindre).

Considérées sous l'angle de cette fonction d'intermédiation entre le proche familial et le lointain incertain, les rues des tissus traditionnels présentent un atout particulier, celui d'offrir un environnement humain dense et varié. La densité et la diversité sociale permettent en effet de construire des liens sociaux locaux sur fond d'anonymat. Ainsi, dans les rues des centres urbains denses, les relations de proximité fonctionnent par réseaux et non sur le mode de la continuité topologique. A la différence du village, la sociabilité locale d'un individu n'inclut pas l'intégralité de ceux qui vivent à proximité de son domicile. Un tri s'effectue et un ou plusieurs réseaux de sociabilité peuvent s'établir dans un environnement proche qui reste largement anonyme (même s'il est familial).

La rue est également valorisée parce qu'elle favoriserait la formation d'une identité collective et donc d'un lien qui irait au-delà du simple contact entre les individus, parce qu'inscrit dans les consciences. Le traitement de cette question est délicat. Le chapitre 3 du rapport montre qu'il n'y a pas une mais des identités. Il souligne également que, même positive, l'image du quartier n'est pas forcément valorisée par ceux qui y habitent : l'identité d'un quartier peut créer de la distance pour certains habitants, dont ceux qu'à la suite de Patrick Simon, nous avons appelé les transplantés.

Par ailleurs, la rue n'a qu'un rôle secondaire : au-delà de l'immeuble ou de la maison, l'identité territoriale se construit à l'échelle d'un quartier et non d'une rue. Mieux, le chapitre 5 montre nettement que l'attachement à un environnement bâti est largement indépendant de ses caractéristiques formelles. Le quartier traditionnel et son réseau de rues ne semblent ainsi pas plus susceptibles d'attachement identitaire qu'une « cité » (l'émotion que provoquent les démolitions de tours et de barres témoigne de ce que, dans ces dernières, l'attachement peut être très fort).

Plus profondément, l'attachement se construit à partir des histoires que raconte le cadre bâti. Or ces histoires sont plus liées aux individus et à leurs activités qu'à l'architecture. Mieux, l'évaluation du cadre bâti suivant les critères du beau et du laid est plutôt le fait de ceux qui ont une relation faible à leur environnement. L'esthétisation du rapport à l'environnement est donc plus le signe d'un affaiblissement des rapports à l'espace proche qu'un outil de renforcement des identités locales.

Partant, le traitement paysager de l'espace ne semble guère capable d'influer sur l'identité locale. Pire, cette recherche montre que s'il a un effet, celui-ci est très certainement déstructurant. La raison en est simple : qui dit traitement paysager dit modification de l'allure générale d'un paysage et donc modification du regard porté par la population extérieure au quartier. Ce faisant, une population nouvelle devient candidate à l'emménagement dans le quartier, ce qui favorise une transformation sociale et donc une perte de l'identité établie.

Sur ce plan, notre recherche confirme les constats effectués à New York par Sharon Zukin. Les politiques de revalorisation paysagères conduisent avant tout à un rééquilibrage des rapports en forces dans les choix résidentiels. Ce rééquilibrage est en général défavorable aux couches populaires et favorable à ceux que, dans les années 1980, Catherine Bidou avait appelés les « nouvelles classes moyennes ». Dans la pratique, le lien spatial cher aux paysagistes et aux architectes urbains apparaît donc loin du lien social.

Ces liens entre la gentrification et les politiques paysagères montrent à quel point la rue doit être considérée à l'intérieur du système urbanistique et social qui lui donne sens. Il apparaît ainsi que la rue est avant tout le symbole de la valeur patrimoniale retrouvée de la ville ancienne et le signe de la centralité. Ce sont ces attributs dont les « nouvelles classes

moyennes » s'évertuent à prendre possession. Sans ces attributs et l'embourgeoisement qui leur est associé, le paysage viaire n'aurait sans doute pas sa valeur actuelle. De même, la question du lien social local et du rôle qu'y joue l'espace viaire ne se poserait probablement pas.

Les propos qui sont tenus dans ce rapport doivent être jugés à cette aune. La comparaison, récurrente dans les écrits urbanistiques, entre la rue et les espaces libres des grands ensembles n'est valide que sous certaines conditions. En effet, le grand ensemble jouit rarement de la centralité dont jouissent les tissus urbains traditionnels. L'image du grand ensemble a d'autant plus souffert qu'il a accueilli des populations démunies et qu'il est devenu le symbole de la crise économique et sociale qui ronge les pays occidentaux depuis les années 1970.

Ce contexte étant ce qu'il est, la rue jouit d'indéniable avantages en termes de pratiques sociale et de structuration du paysage urbain. Il convient seulement de garder à l'esprit que ce contexte peut évoluer. D'abord, les grands ensembles peuvent acquérir la valeur patrimoniale qui leur fait encore défaut. Ils le peuvent d'autant plus de nombreux représentants de l'actuelle génération active y ont grandi.

Par ailleurs, le retour à l'histoire et la crise du progrès ne constituent pas un état social stable. Une nouvelle version du modernisme peut revenir à l'avant de la scène urbanistique et architecturale. L'audience dont dispose Rem Koolhaas, l'évolution des normes esthétiques de la photographie contemporaine et la fascination croissante qu'exercent les mégapoles des pays du Sud sont des signes avant-coureurs d'un possible revirement. Ce changement est manifeste dans l'évolution des projets de la ZAC rive gauche, du néo-haussmannisme des premiers plans masses au récent choix d'Yves Lion et de ses « gratte-ciels modérés » pour la dernière tranche de l'opération, en passant par la ville de l'« Age III » de Christian de Portzamparc.

S'il se généralise, ce changement se heurtera toutefois à l'attachement des citoyens à leur environnement et à leur volonté de le préserver tel qu'il l'est. Le rôle croissant de la proximité dans la vie démocratique contemporaine devrait leur donner les moyens de s'opposer à la reprise d'une politique de rénovation radicale. La rue ne devra pas sa subsistance à sa beauté ou aux fonctions qu'elle favorise, mais à l'attachement des habitants à leur environnement immédiat.

### **3.2 Liste des publications**

Aucun résultat de cette recherche n'a encore été publié. La rédaction du rapport vient de s'achever et il aurait été prématuré d'en présenter sous forme écrite des résultats.

Quoi qu'il en soit, un ou deux articles seront rédigés et proposés à des revues dans l'année universitaire à venir.

### **3.3. Autres formes de valorisation scientifique**

Une partie de cette recherche (principalement les chapitres 2 et 5 de ce rapport) a été présentée le 18 décembre 2002, lors du séminaire de recherche de l'IPRAUS (laboratoire de l'Ecole d'architecture de Paris Belleville, UMR CNRS AUS 7136). Cette présentation s'est effectuée en présence d'Antoine Grumbach, responsable du plan d'aménagement du secteur Mare et Cascades.

## 4. CONTRIBUTION DU PROJET AU PROGRAMME

### 4.1 Perspectives et conditions de généralisation des résultats en dehors du cas d'étude

Cette recherche visait, entre autres, à poser les premiers jalons d'une évaluation des politiques paysagères sous-jacentes aux actuels règlements d'urbanisme. En effet, très peu de travaux ont été menés sur ces questions. Même si les règles d'urbanisme en vigueur à Paris existent grosso modo depuis 1977 et ont commencé à être élaborées bien avant cela, aucune évaluation de leur effet social et paysager n'avait été conduite auprès des habitants. La présente recherche ouvre donc des pistes plus qu'elle n'offre des conclusions.

Il conviendrait par conséquent de prolonger ce travail en étudiant d'autres rues, situées dans des environnements différents. On pourrait en particulier de faire varier le profil sociologique des personnes rencontrées, par exemple en travaillant dans des quartiers plus aisés ou, en continuant à travailler sur le même type de terrain, mais en portant une plus grande attention aux couches populaires.

Il serait également intéressant de mener des enquêtes dans des contextes urbains différents. Sur ce plan, les principaux manques de cette recherche concernent les rues passantes (du type rues commerçantes de faubourg) et les boulevards.

Il faudrait aussi se pencher plus avant sur le cas des communes de première couronne. La recherche qui a été réalisée ouvre des pistes importantes pour ces terrains. En effet, lorsqu'ils n'ont pas été entièrement rénovés suivant les principes de l'urbanisme moderne, les tissus des communes de première couronne présentent des similarités importantes avec les rues étudiées.

Il faut néanmoins rester prudent et nos conclusions gagneraient à être étayées par des recherches spécifiques. Une telle prolongation de la recherche aurait un intérêt autant scientifique que politique. Les communes de première couronne sont en effet en transformation rapide. La pression du marché immobilier et la volonté politique de densifier les tissus intermédiaires pour limiter l'étalement urbain font que des rues pavillonnaires se hérissent en quelques années de nombreux immeubles. Montrouge est un bon exemple des transformations en cours.

Il faut aussi souligner que les deux rues étudiées dans cette recherche se situent au centre de la plus grande agglomération française. Il est probable que les résultats auraient été différents si nous avions travaillé dans une agglomération plus petite et plus encore dans une ville moyenne ou dans un bourg.

Pour ce dernier type d'environnement résidentiel, l'enjeu n'est pas négligeable. La montée du Nouvel urbanisme aux Etats-Unis ou du courant en faveur des « villages urbains » en Grande-Bretagne témoignent d'un regain d'intérêt pour d'autres formes d'urbanisation que les zones pavillonnaires dans les tissus périurbains ou rurbains. La volonté de limiter l'étalement urbain et le mitage des zones rurales poussent à une revalorisation des centres des bourgs et des anciens villages, surtout lorsqu'ils sont dans la zone d'attraction d'une grande agglomération. Ces centres sont souvent délaissés et on peut se demander si des politiques paysagères ne pourraient pas accompagner leur revalorisation, de la même manière qu'elles accompagnent l'embourgeoisement des anciens faubourgs.

Une telle réflexion ne pourrait cependant que très partiellement prendre appui sur les résultats de la présente recherche. En effet, le choix résidentiel du périurbain est structuré par la référence au monde rural et au village. Cette référence est en outre strictement opposée à la ville. Les critères d'appréciation de l'environnement du lieu d'habitation sont donc *a priori* radicalement différents.

Cette recherche a également été centrée sur le rôle de l'espace viaire et des espaces dits « intermédiaires » (les placettes, les jardins, les passages) dans la sociabilité locale. Il s'agit là d'un domaine de recherche plus fréquenté par les chercheurs. Nos résultats s'inscrivent dans un large espace de débat et sont donc aisément généralisables.

Il convient de souligner que nos résultats confirment une tendance récente, présente chez plusieurs chercheurs, et qui indique qu'il est nécessaire de rompre avec la dichotomie traditionnelle entre communauté et société ou entre quartier-village et grande ville (voir également le point 3 de la présente synthèse).

#### **4.2 Contribution du projet à la réponse aux interrogations soulevées dans l'appel à propositions (en référence aux différents axes)**

Ce travail apporte des éléments de réponse sur plusieurs des axes du programme de recherche. Concernant le premier axe, qui porte sur l'émergence du paysage dans la culture contemporaine, il apparaît effectivement que les habitants montrent une grande sensibilité à l'égard du paysage de leur rue. L'une des manifestations les plus évidentes de cet intérêt est que rares sont les personnes sollicitées qui ont refusé de nous accompagner pour une visite de leur rue. L'idée a souvent paru insolite, mais rarement incongrue. Ces visites ont par ailleurs fréquemment duré plusieurs heures.

Concernant le deuxième axe, sur la construction sociale du paysage, il apparaît que le paysage urbain fait l'objet de débats qui s'articulent autour de plusieurs modèles de référence. Une opposition majeure ressort cependant de cette recherche. On trouve ainsi d'un côté les autorités municipales, qui pensent le paysage parisien à l'échelle de la capitale et qui ne voient d'harmonie que dans l'alignement et l'homogénéité des constructions, suivant le modèle haussmannien. D'un autre côté, se trouvent les populations qui ont d'autres critères d'appréciation, moins dépendants des modèles paysagers portés par la capitale.

Notre recherche se situait toutefois essentiellement dans la perspective problématique tracée par le sixième et dernier axe du programme de recherche à savoir « l'évaluation des effets des politiques publiques sur les structures matérielles du paysage ». Nous renvoyons au point 3 de cette synthèse pour une présentation des apports de la recherche.

#### **4.3 Principaux enseignements en termes de :**

- Méthode d'évaluation du paysage

La méthode adoptée pour évaluer le paysage commence à être éprouvée. En effet, à la suite de plusieurs chercheurs du CRESSON, dont Jean-Paul Thibaud, nous avons choisi de faire parler les habitants. Une telle démarche ne va toutefois pas d'elle-même. Elle suppose tout d'abord chez les habitants des compétences que tous les professionnels ne sont pas prêts à leur reconnaître. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin.

Cette démarche suppose par ailleurs que le formatage imposé par le langage à l'émotion paysagère n'est pas trop réducteur. La verbalisation de l'expérience sensible nous semble néanmoins une nécessité pratique. Certes, le chercheur pourrait imaginer retranscrire des expressions non verbales des habitants (en les faisant dessiner par exemple). Une méthode bien connue existe d'ailleurs, celle des cartes mentales, élaborée par Kevin Lynch et par ceux qui l'on suivi.

L'expérience montre cependant que le recours à la parole des habitants reste le mode d'approche le plus efficace. Tout d'abord, le langage est un mode d'expression généralement beaucoup mieux maîtrisé que l'expression graphique. La proximité de la représentation

graphique et des questions paysagères nous paraît une illusion. Ensuite, la présentation des résultats de la recherche pourra certes prendre appui sur des documents graphiques, elle n'en nécessitera pas moins la production d'un texte écrit. Or, dans ce processus, le chercheur a tout intérêt à mobiliser les compétences langagières des habitants eux-mêmes, plutôt que de chercher à verbaliser seul des documents graphiques ou autres.

Il est en outre possible de jouer avec les conditions d'expression verbale des personnes. En sociologie, les entretiens sur la vie quotidienne sont fréquemment réalisés au domicile de la personne. Toutefois, les réponses que l'on obtient sont parfois trop générales : la personne saura qu'il existe un bâtiment qui a été rénové mais ne saura pas le décrire. Un travail *in situ* ou à partir de documents permet de pallier cet inconvénient : cela permet de réactiver l'expérience pratique et sensible des personnes. Nous nous sommes sur ce point librement inspiré des travaux des chercheurs du CRESSON et avons retenu la méthode des parcours commentés.

- Méthode d'analyse et d'évaluation des politiques publiques

La méthode d'analyse des politiques publiques ici proposée se situe à l'écart des courants dominants. Ceux-ci privilégient en effet une perspective constructiviste. Or, notre propos n'a, ni été d'analyser en détails les représentations des différents acteurs publics, ni de montrer comment et pourquoi telle tendance l'a emporté sur telle autre. Nous n'avons certes pas négligé ces données, mais nous n'en avons pas fait le cœur de notre travail

Notre approche a été pragmatique, c'est-à-dire que nous avons cherché à aborder les problèmes tels qu'ils se posent aux acteurs (en l'occurrence les habitants) et tels qu'ils se les posent. Il a ainsi été décidé d'aborder les questions soulevées par les actions sur le paysage urbain en prenant au sérieux la parole des habitants. Il s'agit là d'une posture méthodologique qui vise à rapprocher le point de vue du chercheur et celui de la personne qu'il rencontre. Une telle posture se place donc à distance de la volonté systématique d'aller derrière le discours des acteurs pour y dévoiler des ressorts cachés, volonté typique, par exemple, de la sociologie bourdieusienne.

Loin également de l'utopique neutralité axiologique wébérienne, notre approche est indissociable d'une forme d'engagement politique. Poser les problèmes d'urbanisme dans des termes proches de ceux dans lesquels ils se posent aux acteurs, conduit en effet à avancer vers une solution ou au moins à nourrir le débat politique. Cet engagement se veut toutefois le plus modeste possible et vise avant tout à faire vivre l'espace public politique et à informer les débats animés par les associations de défense du cadre de vie. Cette modestie s'impose notamment en raison du pluralisme des perspectives développées par les acteurs et entre lesquelles il n'appartient pas au chercheur de trancher. Cette démarche ouvre des possibles mais ne les détermine pas.

Aussi modeste soit-elle, une telle démarche politique est importante et nécessaire car les acteurs de l'urbanisme et de l'architecture donnent encore peu la parole aux habitants et, surtout, ils ne savent guère les écouter. Quand elles sont recueillies, les paroles habitantes sont passées au travers du filtre d'une grille d'interprétation prédéterminée et orientée par la perspective problématique des seuls acteurs institutionnels et officiels. Ce formatage explique bien des malentendus et des incompréhensions dans les démarches de concertation.

- Politiques publiques et paysages

Nous l'avons dit, les citoyens sont de plus en plus sensibles à l'évolution de leur environnement immédiat. En outre, la loi sur la démocratie de proximité en témoigne, ces

opinions locales ont une valeur politique qui est de plus en plus reconnue. Tout laisse donc à penser que l'architecture, l'urbanisme et le paysage urbain ne se feront plus sans les habitants. De nombreux architectes continuent pourtant à considérer que la capacité à dire le beau en architecture est le fruit d'une éducation, de la même manière que les goûts musicaux, culinaires ou artistiques s'affinent au fur et à mesure que l'on acquiert de l'expérience. Cette position nous semble très faible. Elle ouvre tout d'abord grand la porte à une critique sociologique sur le thème de la domination culturelle. D'autre part, si les goûts culinaires et musicaux sont plutôt une affaire privée, les goûts architecturaux ne relèvent pas du même traitement. Comme le souligne Isaac Joseph, le paysage est chose « publique ».

L'architecture, du moins quand elle se traduit par des réalisations concrètes, se situe donc de plain-pied dans le champ du politique et sans doute les architectes devraient-ils reconnaître un peu plus volontiers le droit aux citoyens à exprimer des goûts. Peut-être auraient-ils alors moins à se plaindre d'être mal-aimés. Certains l'ont déjà bien compris, mais ils restent minoritaires.

L'architecte, l'urbaniste et le paysagiste ne perdent évidemment pas là leur importance. Concevoir un immeuble ou un quartier reste un travail de spécialistes. En outre, avoir un besoin ou un goût ne suppose pas que l'on soit capable de l'exprimer clairement et, encore moins, que l'on soit capable de traduire ce besoin ou ce goût dans des formes spatiales.

Le passage de l'un à l'autre est même tellement complexe que son traitement requiert des concepteurs de formes urbaines qu'ils s'adjoignent les services d'autres spécialistes. Il nous semble en effet que l'appréhension des attentes des habitants ne saurait relever de la seule compétence des plasticiens. De la même manière que l'architecture est un métier, le recueil et l'analyse de la parole habitante est un métier, qui relève avant tout de la sociologie ou de la psychologie. Il manque peut-être aux professionnels de ces disciplines une culture urbanistique et architecturale, mais les compétences essentielles sont ici sociologiques ou psychologiques.

- Prolongements théoriques

Donner la parole aux habitants comme nous l'avons fait ne pose pas seulement des problèmes méthodologiques, cela pose aussi des problèmes théoriques, notamment pour l'appréhension des pratiques et des aspects sensibles du rapport à l'environnement. Concernant ce dernier aspect, on peut s'interroger sur la pertinence de la parole comme médium d'expression de l'expérience sensible. En effet, aborder le sensible par la parole, c'est substituer un sens à un autre, c'est imposer le formatage du langage à un domaine qui lui est généralement considéré comme totalement étranger. De fait, une importante tradition philosophique, relayée dans le domaine des recherches sur le paysage par entre autres Alain Roger, tend à radicalement dissocier la raison et l'expérience sensible du paysage.

Il est toutefois possible d'adresser plusieurs objections à cette position. Ainsi les sciences cognitives remettent de plus en plus nettement en cause les dualismes du type de celui qui oppose l'expérience sensible du paysage à celles qui seraient justiciables du langage (voir sur ce point les travaux de Daniel Dennet ou d'Antonio Damasio). Les résultats que nous avons obtenus confirment que ces avancées théoriques ne sont pas sans fondement.

Par ailleurs, l'observation montre que dans un grand nombre de cas, l'expérience sensible s'affine avec les capacités langagières. L'art de savourer les vins va avec l'apprentissage d'un vocabulaire et, plus particulièrement, de la capacité à différencier les expériences gustatives en les nommant. La verbalisation est en réalité indispensable à la capitalisation des expériences et à leur socialisation.